

### 5 1 3 Extraits des messages de Robert d'octobre 2016

Mon expérience d'abus est similaire à celle de Georges dans les témoignages du site du Groupe SAPEC : des efforts vains d'obtenir des renseignements et des dossiers qui disparaissent. Des États-Unis où je vis depuis 45 ans et où j'ai pratiqué la psychiatrie infantile, je travaille aussi pour changer l'attitude passive des autorités ecclésiastiques et empêcher que d'autres abus se produisent.

J'ai participé à L'ARBITRAGE en Belgique où j'ai décrit les abus des Jésuites à Tournai dans les années 40-50. Les deux arbitres ont semblé écouter avec une apparente sympathie, puis m'ont encouragé plusieurs fois à pardonner, "à tourner la page", sans promettre aucun changement ou document. Puis, chacun a signé un document légal promettant de ne rien révéler du contenu de notre rencontre. La somme d'argent ne m'intéressait guère (elle a payé mon voyage). J'en suis sorti frustré et plus seul que jamais.

Finalement, j'en ai conclu que le but des parlementaires belges était de ne pas punir les coupables, de ne rien révéler, de faire trainer les choses, et surtout d'acheter le silence des victimes. Cette attitude de l'Église, reconnaissons-le, a été pour elle, un grand succès !

En tant que victime que voulons-nous ? AVANT TOUT, JE VEUX QUE CE QUI M'EST ARRIVE N'ARRIVE A AUCUN AUTRE ENFANT.

Que les abuseurs ou les évêques ou le Pape disent "pardon" ne m'intéresse pas, ni les prières, ni les messes ou les pèlerinages (sic), ni même la « réparation institutionnelle ». Que cela soulage leur conscience, c'est leur affaire. Toutes ces simagrées ne font RIEN pour soigner les victimes présentes ni pour la PREVENTION des victimes futures.

OUBLIEZ ! TOURNEZ LA PAGE ! Insistent les arbitres. Mots faciles et tentateurs ! Pas si facile pour la victime ! Les cauchemars reviennent pour assurer qu'on n'oublie pas. La colère persiste aussi, et j'y tiens. Elle est pour moi source d'énergie que j'utilise pour dénoncer les abuseurs.

LE TRAVAIL DE MEMOIRE par contre m'intéresse personnellement. J'ai essayé d'obtenir l'accès aux dossiers de mes quatre abuseurs. Ils étaient disponibles paraît-il en 2003, cinquante ans après les abus ? Mais j'arrivai trop tard, les dossiers étaient transférés au KADOK ; et leur disponibilité est maintenant allongée de cinquante ans supplémentaires !

Devillé en Belgique a collecté, m'a-t-il dit, les noms de plus de mille victimes et le même nombre d'abuseurs. Jusqu'à présent, que je sache, il n'a pas été établi de liens entre les victimes dont les situations seraient coïncidentes. Ces liens pourraient créer un soulagement réel pour beaucoup de victimes. Ne pas établir ces liens joue le jeu des évêques afin de GARDER LE SECRET. Est-ce ce que le Groupe SAPEC et la CECAR le font aussi ?

Revenons à L'HISTOIRE belge qui est LA MEME que l'américaine, et LA MEME en Irlande, Allemagne, Australie, Pologne, Hollande et DANS LE MONDE, DEPUIS TOUJOURS : (cela ne commençait-il pas déjà au Concile de Trente ?).

Dans le document "Une souffrance cachée", les évêques disent : "Nous choisissons de nous placer aux côtés des victimes qui sont en effet dans une position vulnérable et en tant qu'Église, il faut défendre les plus vulnérables". Ce mouvement charitable, ce choix des évêques est aussi une façon d'éviter de faire face à leurs fautes et de s'engager dans la prévention en disciplinant les prêtres fautifs.

Questions que votre association pourrait considérer pour faire avancer la PREVENTION :

- 1- Un travail de MÉMOIRE comme l'ont fait les évêques américains avec le John Jay College report de 2002
- 2- Un travail de MÉMOIRE comme ce que j'avais proposé à l'arbitrage (et qui a été ignoré) ou les témoignages des victimes seraient colligés et étudiés pour mieux connaître les méthodes des crimes et pour les mieux prévenir. C'est la méthode forensique classique. Pourquoi ne pas l'appliquer ici ? Après tout, Jacques, nous les victimes ne sommes-nous pas les meilleurs témoins par la "proximité" et "l'intensité", souvent par la "répétition" des événements ? Cela permettra de préciser l'élément psychiatrique et l'élément criminel du comportement.
- 3- Très peu de prêtres vont en prison. Pourquoi ?
- 4- Les pédophiles qui quittent la prêtrise ou vont-ils ? Y a-t-il un suivi ?
- 5- En fin de compte, s'agit-il de la part des évêques, de certains prêtres, de certains individus de notre société, d'une indifférence ou du mépris d'un groupe qu'on appelle "les enfants" qui a leur avis compteraient moins que les autres ? Ce mépris mériterait un nouveau mot français parallèle à racisme ou machisme.

Robert

Octobre 2017